

76

SEINE-MARITIME  
- LE DÉPARTEMENT -

SEINE NORMANDE  
SYNDICAT MIXTE DE GESTION

Rouen, le vendredi 27 septembre 2024

| Routes |

## Inondations de Bardouville, une première phase décisive de travaux vient d'être réalisée

**En réponse aux crues qui ont frappé la commune de Bardouville depuis quelques années, le Syndicat mixte de la Seine avait programmé cet été l'installation de deux canalisations visant à améliorer le ressuyage des eaux dans le hameau de Beaulieu. Ces travaux prévus de longue date sont devenus stratégiques avec la rupture de la digue survenue en avril dernier. Depuis cet événement, le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande (SMGSN) et le Département de la Seine-Maritime, en partenariat étroit avec la commune de Bardouville, ont travaillé activement pour sécuriser rapidement le hameau de Beaulieu, poser ces canalisations et rétablir la circulation.**

Ce jeudi 26 septembre, une rencontre a été organisée en mairie de Bardouville par Julien Demazure, Président du SMGSN, en présence de l'ensemble des parties prenantes, le maire Dominique Rousseau accompagné de ses adjoints, les services du Département de la Seine-Maritime, la métropole Rouen-Normandie, la Communauté de Communes Roumois Seine, le Député Gérard Leseul et les représentants de l'association Les Pieds dans l'eau.

Julien Demazure s'était engagé au printemps dernier à revenir vers les parties prenantes pour faire un point d'étape sur l'avancée des opérations en cours suite à la rupture de la murette et du perré sur la RD 64. Cette réunion a permis de faire le bilan de la pose des canalisations de ressuyage qui devraient être réceptionnées à la fin du mois de septembre. Malgré un contexte parfois complexe, ce chantier a été mené dans les délais prévus pour un coût global d'un peu plus de 319 000€. Ces deux canalisations (une sur Mauny et une à Bardouville) vont permettre de gagner plusieurs heures, voire plusieurs jours dans la vidange de la zone d'expansion des crues limitant ainsi les inondations dans tout le hameau. Ces ouvrages permettront de remplacer plus efficacement et de façon beaucoup plus sécuritaire la pompe qui avait été mise en place lors des dernières crues.



Installation des exutoires des deux conduites de ressuyage à Bardouville par l'entreprise Seine TP

Le syndicat a néanmoins rappelé que compte tenu de la configuration du site, ces ouvrages de ressuyage seront efficaces pour les crues fréquentes de faible intensité, mais que pour des événements majeurs, avec un niveau d'étiage élevé de la Seine, ils resteront submergés.

Le syndicat a également fait part des conclusions du rapport d'analyse de la rupture du 9 avril réalisé par un bureau d'études agréé. L'événement correspondait à une crue de retour au moins vingtennale pour cette boucle de Seine, c'est-à-dire une crue d'ampleur relativement modérée.

À ce sujet, l'ensemble des participants ont partagé leur inquiétude sur le fait qu'avec le changement climatique, ce type d'événement sera de plus en plus fréquent.

Le rapport d'Artelia met en évidence une conjonction de plusieurs éléments qui, seuls, n'auraient pas été suffisants à faire rompre la digue. C'est la conjugaison de ces facteurs qui a entraîné la rupture de l'ouvrage. Les caractéristiques des matériaux mis en œuvre lors des travaux de réfection du perré réalisés en avril 2020 durant le confinement, pendant lequel les carrières étaient fermées. Ces matériaux ont pu avoir un impact sur la qualité de la fondation du perré et de la murette, les travaux ayant été réalisés par une entreprise, mobilisée en urgence, plutôt habituée aux techniques routières,

- Le tronçon de murette concernée par la rupture correspond à la zone qui été rehaussée en 2020, augmentant ainsi la charge hydrostatique qui s'exerce à cet endroit de façon significative,
- Le tronçon qui a subi la rupture correspond à la zone sur laquelle le tuyau métallique d'évacuation de la pompe d'urgence a été posée alors que celle-ci était en fonctionnement. Les vibrations provoquées par le pompage ont contribué à la fragilisation de la murette,
- Enfin, le secteur de la rupture coïncide avec l'exutoire naturel du bassin versant qui exerce une poussée plus importante sur le perré, pression particulièrement forte au regard du niveau des inondations provoquées par les deux cycles de marées de niveau vingtennale.

Le diagnostic a conclu également que les palplanches et la partie basse de l'ouvrage n'ont pas été endommagées. C'est un aspect technique positif en vue de la restructuration complète du site.

Le Président du SMGSN a en outre présenté le projet de réparation du perré et de la murette dans la zone dégradée. L'objectif est la reconstruction sans modification substantielle du système. Il s'agira donc de reconstruire la partie dégradée à la même hauteur et sans modifier la géométrie de l'ouvrage, mais avec une structure interne adaptée aux pressions exercées par les inondations de la Seine.

Le temps de finaliser les études préalables et d'obtenir les autorisations réglementaires, ces travaux devraient intervenir dans quelques mois, au premier trimestre 2025.

D'ici la fin des travaux, le syndicat maintiendra et entretiendra la protection provisoire en marne afin que les habitants du hameau de Beaulieu soient protégés lors des prochaines crues, tout en assurant une surveillance sur site lors des épisodes de fortes marées.

**Julien Demazure, Président du SMGSN, et Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, tiennent à souligner l'engagement constant et la volonté de l'ensemble des intervenants pour améliorer la situation tant au niveau de la sécurité des riverains qu'en ce qui concerne le rétablissement de la circulation dans le secteur sensible du Hameau de Beaulieu. Il s'agit également d'assurer une coordination efficace de tous les acteurs pour une réponse qualitative et durable aux problématiques rencontrées.**

Contacts presse :

**Département de la Seine-Maritime :** Aurélia Jublin-Chartier – [aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr](mailto:aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr) – 06 61 33 07 26

**SMGSN :** Albane Guignard-Martin - [albane.guignard@smgsn.fr](mailto:albane.guignard@smgsn.fr) - 06 59 80 42 55